

Règlement de l'épreuve :

- **Port du casque à coque rigide** obligatoire sur tous les circuits VTT.
- **Nécessité d'être licencié** à une fédération cycliste ou **de présenter un certificat médical** (rendu à la fin de la randonnée) de non contre-indication à la pratique du VTT de moins d'un an.
- **Respect du code de la route** sur les portions routières. En cas d'infraction, le randonneur est seul responsable des accidents qu'il pourrait occasionner.
- Il est **strictement interdit de fumer** sur tout le parcours, chaque participant s'engage au plus grand respect des lieux et de l'environnement traversé. **Aucun déchet ne pourra être abandonné sur le parcours.**
- **La clôture de l'épreuve se fera à 14h00.** Tout randonneur encore sur le parcours après cet horaire sera considéré hors épreuve. Tout abandon devra être signalé à l'organisation dans les meilleurs délais.
- **Les mineurs devront avoir une autorisation parentale dûment signée.**
- Les mineurs de **moins de 10 ans ne seront pas acceptés.**
- Les mineurs de **moins de 14 ans devront être accompagnés** d'un adulte sur l'ensemble du circuit.
- L'association décline toute responsabilité pour les personnes qui quitteraient le circuit fléché ou qui seraient encore présentes sur le circuit après la clôture, ou en cas de défaillance due à un mauvais état de santé préalable à la randonnée ou en cas de vol.
- Le circuit traversant des propriétés privées, il **est strictement interdit d'y revenir en dehors de la randonnée.**
 - **Tarifs VTT:** - licencié(e) cycliste UFOLEP 5 € en préinscription, 7 € le jour de la randonnée
 - autre cycliste 8 € en préinscription, 10 € le jour de la randonnée
 - **Tarif pédestre :** 3 € pour les licenciés UFOLEP et 6 € pour les autres.
- **L'engagement à la randonnée implique l'acceptation complète du règlement.**